

Le bilinguisme dans votre commune

Travail réalisé en collaboration avec la commission langue de Ti ar Vro



I- LA LANGUE BRETONNE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.....2

A – Les Bretons favorables à la réappropriation de la langue bretonne.....	3
B – Le développement de l'apprentissage du breton.....	4
1) L'enseignement bilingue.....	4
2) La formation des adultes.....	4
C – Les médias : Une place nouvelle pour la langue bretonne.....	5
D – Langue bretonne et vie publique.....	6
E – Un secteur créateur d'emplois.....	7

II – UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR VOTRE COMMUNE..... 8

A – Des actions simples et efficaces à mener.....	8
1) La signalisation routière bilingue.....	8
2) La dénomination bilingue des bâtiments publics.....	8
3) Les lieux remarquables et historiques.....	9
4) Le rétablissement et la préservation de la toponymie originelle.....	9
5) La signalisation du matériel municipal.....	9
6) Les plaques de rues.....	9
B – Où trouver l'aide technique ?.....	10
C – Un financement peu onéreux pour une politique linguistique ambitieuse.....	11
1) Les actions ne nécessitant pas de dépenses.....	11
2) Un projet global d'aménagement linguistique.....	11
D - d'autres actions plus approfondies pour une politique linguistique plus large.....	12
1) Au sein des services municipaux.....	12
2) Dans la vie de la commune.....	12

I - LA LANGUE BRETONNE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

En 1951, la loi Deixonne autorisait officiellement l'enseignement facultatif du breton à l'école. Cela resta une timide avancée mais un premier pas certain fut alors franchi en faveur d'un autre regard sur la langue bretonne. Malheureusement, ce ne fut pas suffisant pour faire disparaître d'un seul trait plusieurs décennies de discrédit et d'exclusion. Cinquante ans après la promulgation de cette loi, où en est-on aujourd'hui ?

Les locuteurs de naissance sont de moins en moins nombreux et la population brittophone est une population âgée : en 1999, trois brittophones sur quatre avait plus de 50 ans et un sur deux plus de 65 ans (Source : Insee- Enquête Étude de l'histoire familiale 1999). Chaque année, 10.000 à 15.000 d'entre eux disparaissent et si rien n'est fait, le nombre de personnes parlant breton pourrait descendre sous le seuil fatidique des 100.000 locuteurs en 2010. C'est donc aujourd'hui que se joue l'avenir de la langue bretonne.

Heureusement, de nombreux points positifs permettent de garder espoir.

C'est tout d'abord du côté des mentalités que le changement est le plus positif. Le rapport des Bretons à leur langue a évolué et l'on assiste à un véritable processus de réappropriation de la langue bretonne. Les récents sondages effectués à ce sujet attestent cette volonté : les Bretons ne veulent pas que leur langue disparaisse.

L'enseignement bilingue connaît un développement indéniable : en 2005, 10 397 enfants bénéficiaient de cette pédagogie d'ouverture et d'enracinement et le taux de progression des effectifs est d'environ 10% par an.

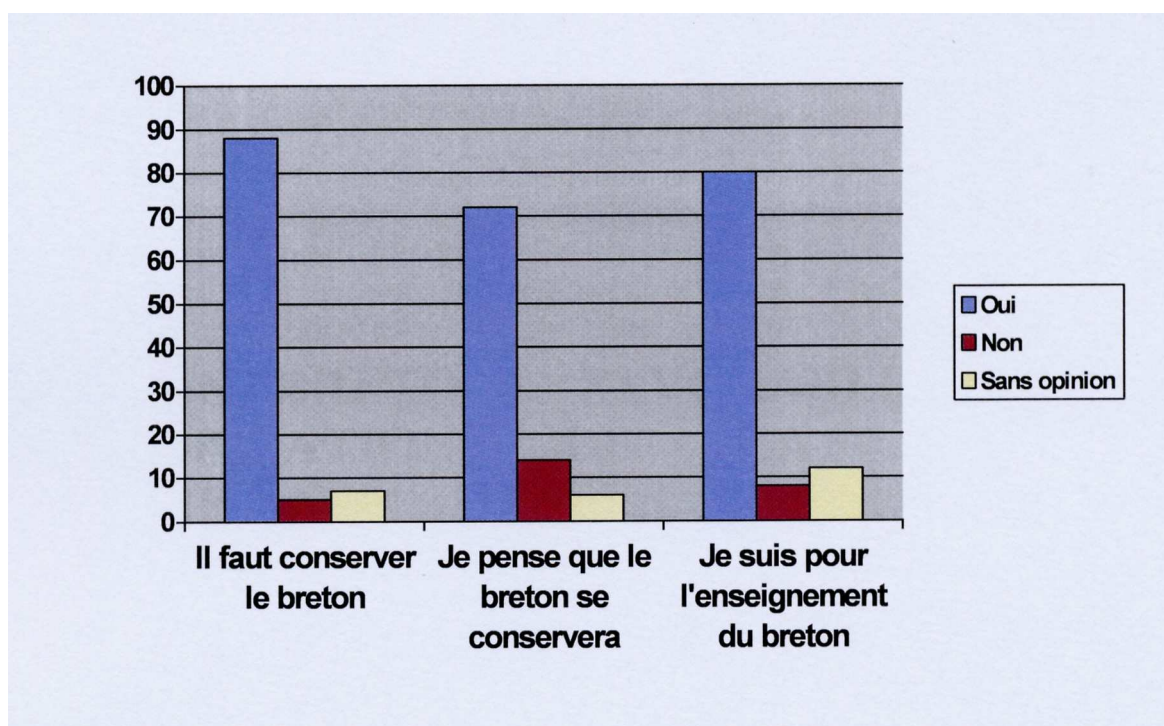
Aujourd'hui, le breton est un enjeu dans le monde des médias. Cela ne traduit-il pas une volonté d'utiliser la langue bretonne dans la vie publique ? Le monde économique est lui aussi sensible à la question car partout à travers le monde, l'utilisation de ce qu'on appelle « les petites langues » permet de constituer de véritables niches économiques en termes de marché. Ainsi, la maîtrise du breton est désormais un atout.

Enfin, cette tendance au développement de l'usage de la langue bretonne semble également de plus en plus forte dans les collectivités locales ; or elles ont un large pouvoir décisionnel en la matière.

La Bretagne a donc tout intérêt à mettre en valeur ce qu'on lui envie souvent : une langue originale.

A- LES BRETONS FAVORABLES A LA REAPPROPRIATION DE LA LANGUE BRETONNE

En avril 1997, à l'initiative du journal Le Télégramme et de France 3, l'institut de sondage T.M.O. a réalisé une enquête sur la façon dont les Bretons perçoivent la langue bretonne et envisagent son avenir.



Les résultats font apparaître un profond attachement des Bretons à leur langue. Ainsi 88% d'entre eux pensent qu'il faut sauver le breton (96% des moins de 20 ans) et 80% sont favorables à son enseignement à l'école. Ils sont même 92% en 2001 à souhaiter voir conserver le breton (source : sondage réalisé en novembre 2001 sur l'ensemble de la Bretagne par TMO pour Buhez et France 3 Ouest).

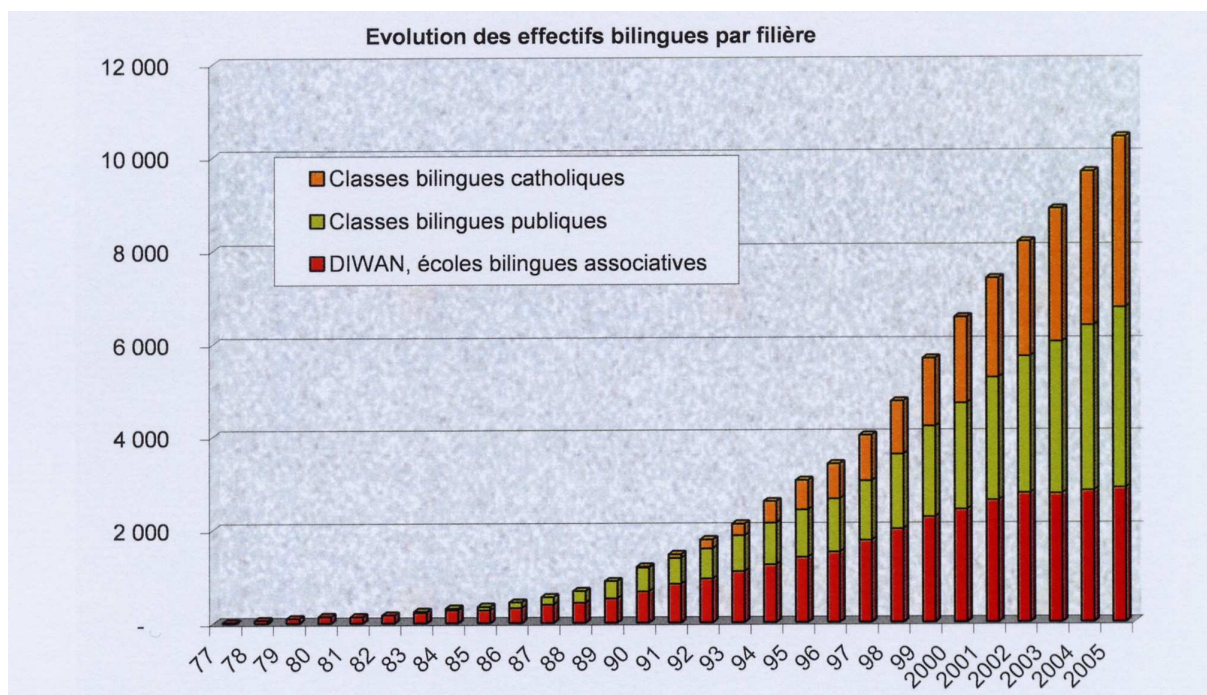
Ces chiffres sont en très forte progression par rapport au même sondage T.M.O. de 1991. Cela met en évidence la volonté croissante des Bretons de sauver leur langue.

B- LE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE DU BRETON

1- L'ENSEIGNEMENT BILINGUE

L'enseignement bilingue est en pleine croissance et les communes sont donc amenées à jouer un rôle de première importance dans ce domaine.

Le Conseil régional a fixé comme objectif, le chiffre de 20 000 élèves à atteindre en 2010 ce qui demande la mise en place par l'État d'une véritable politique de formation des enseignants. Cela permettrait la création de quelques 500 emplois en Bretagne.



2- LA FORMATION POUR ADULTES

Un autre phénomène est à prendre en compte lorsque l'on aborde le développement de l'apprentissage de la langue bretonne : la formation pour adultes.

Celle-ci peut prendre plusieurs formes. La première est l'enseignement pour adultes dispensé par le milieu associatif, dans le cadre des loisirs. On assiste dans ce cas, depuis 5 ans, à une augmentation significative des effectifs (environ 5 000 personnes en 2004-2005). Dans le même temps, les offres de cours se multiplient un peu partout en Bretagne, de Ploudalmézeau à Clisson.

Une seconde forme tend à se développer, celle de la formation en milieu professionnel. Ainsi plusieurs entreprises et collectivités locales proposent à leurs salariés soit des cours hebdomadaires, soit des stages de breton (mairies de Lorient, Pontivy, Carhaix-Plouguer, Douarnenez, Conseil général du Finistère, Chambre de Commerce et d'Industrie de Cornouaille, Kerne Elagage, Ouest-France...). C'est sur la base du volontariat que les salariés suivent ces formations.

C- LES MÉDIAS UNE PLACE NOUVELLE POUR LA LANGUE BRETONNE

Le paysage audiovisuel breton est en plein essor actuellement et la langue bretonne y trouve une place plus importante qu'auparavant. En 1998, par exemple, c'est la naissance en Cornouaille d'une nouvelle radio dont la particularité est d'utiliser uniquement la langue bretonne comme langue de communication : Radio Kerne. Elle est basée à Ploneis et emploie cinq salariés. Une quinzaine de bénévoles assurent la production d'émissions ou le travail administratif de la radio. Le souci de Radio Kerne est de rendre compte de la vie quotidienne en essayant de faire le lien entre les locuteurs âgés et les plus jeunes.

Il existe en Bretagne quatre radios associatives utilisant le breton comme langue de communication : Radio Bro Gwened qui émet sur l'ouest du Morbihan, Radio Kreiz Breizh en Centre-Bretagne, Arvorig F.M. dans le Léon et Radio Kerne en Cornouaille. Elles travaillent depuis peu en réseau.

Le service public audiovisuel lui-même a développé depuis quelques années la place de la langue bretonne dans sa programmation grâce au soutien financier du Conseil Régional de Bretagne.

D- LANGUE BRETONNE ET VIE PUBLIQUE

Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses collectivités locales ont amorcé une politique nouvelle en faveur de la langue bretonne. Ainsi le breton a fait son apparition dans la vie publique.

Au milieu des années 80, c'est sur les routes départementales des Côtes d'Armor qu'apparaissent les premiers panneaux directionnels bilingues. Ces aménagements sont cependant limités à la partie occidentale du département.

En 1990, le Conseil Général du Finistère a pris la décision d'équiper d'abord les entrées d'agglomérations de panneaux bilingues puis tous les axes donnant lieu à modernisation, et ensuite tous les panneaux au fur et à mesure de leur remplacement normal.

En 2005, le Conseil Général du Morbihan a décidé à son tour après vote à l'unanimité de ses conseillers généraux de doter les routes départementales d'une signalisation bilingue.

De plus en plus de villes ou de communes rurales optent pour des signalétiques bilingues. Citons Brest, Carhaix, Landerneau, Lanester, Lorient, Morlaix, Plouguerneau, Pontivy, Saint-Hernin, Spezet ou Quimper.

E- UN SECTEUR CREATEUR D'EMPLOIS

Les conséquences de cette nouvelle dynamique sont une reconnaissance et une certaine forme de réhabilitation de la langue. Il convient de souligner également que le breton est devenu créateur d'emplois.

L'enseignement est évidemment le secteur auquel on pense au premier abord. Cependant les besoins sont souvent mal connus. On estime aujourd'hui que 500 postes d'enseignants seront nécessaire pour les cinq prochaines années compte tenu de l'évolution des effectifs dans le primaire et le secondaire. Ce constat ne prend cependant pas en compte une branche en pleine explosion qui se professionnalise considérablement : celle des "cours du soir" (ou cours pour adultes) et de la formation professionnelle. De même, on se doit de considérer dans les écoles, tout le personnel dit "non-enseignant" : surveillants, personnels ATOS, animateurs.

Le monde de l'édition et de la traduction, étroitement lié à celui de l'éducation, est aussi en plein essor. Les maisons d'édition recrutent infographistes, linguistes, traducteurs, concepteurs. Une connaissance du breton leur est souvent exigée.

Le breton s'est également engagé dans la voie des médias. Les radios associatives fleurissent un peu partout en Bretagne depuis une dizaine d'années. Le monde de l'audiovisuel n'est pas en reste notamment en ce qui concerne le doublage.

D'autre part, la langue bretonne est également nécessaire dans certains services de proximité et notamment auprès des personnes âgées. Ainsi les maisons de retraite, les centres hospitaliers ou encore les services de gériatrie souhaitent de plus en plus de personnels capables de converser en breton.

En résumé, dans les cinq prochaines années, on peut estimer à plusieurs milliers les besoins en enseignants, en traducteurs, en animateurs (dans les radios, à la télévision mais aussi sur Internet, à l'école, dans les centres de loisirs, dans les écomusées, dans le monde associatif), en journalistes (presse, radio, télévision), en comédiens (doublage et création). Sans oublier tous les métiers associés : secrétaires de direction, comptables, informaticiens, cameramen, réalisateurs pour lesquels la connaissance du breton s'avérera nécessaire.

Enfin, par delà ces professions, le breton joue un rôle important en termes d'image. Se réappropriier sa langue, c'est montrer une certaine assurance et être confiant dans l'avenir. Alors que les consommateurs sont aujourd'hui en quête d'authenticité, il est souhaitable que les représentations de la Bretagne dont on fait aujourd'hui usage dépassent le folklore. Intégrer pleinement la langue bretonne à l'économie, c'est affirmer une identité forte et sincère, un défi pour le XXIème siècle.

II - UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE POUR VOTRE COMMUNE

A - DES ACTIONS SIMPLES ET EFFICACES A MENER

LE BILINGUISME : UN PRINCIPE GÉNÉRAL DE PRÉSENTATION

Afin d'éviter toute hiérarchie, il convient d'écrire les deux langues de la même manière

- même police
- même taille de caractères
- même présentation

1- LA SIGNALISATION ROUTIERE BILINGUE

C'est d'abord dans le domaine de la signalisation routière que le bilinguisme a fait son apparition dans la vie publique. Il est important de développer ce secteur car il met en contact l'ensemble de la population avec la langue bretonne. Il tend à redonner au breton un crédit et une valeur sociale nécessaire à sa sauvegarde et à son développement.

Une politique en faveur d'une signalisation routière bilingue se traduit au niveau de :

- 1/ la signalisation routière des bâtiments publics, tel que la mairie, les écoles, les équipements socioculturels, le stade, les zones d'activités, les entreprises...
- 2/ la signalisation directionnelle sur les voies communales.
- 3/ la signalisation directionnelle sur les routes départementales et nationales.

2- LA DENOMINATION BILINGUE DES BATIMENTS PUBLICS

Dans la même optique, la dénomination bilingue des bâtiments publics communaux se révèle pertinente et complète harmonieusement la signalisation directionnelle (mairie, école, salle polyvalente, musée...). Il en va de même pour le fléchage et le repérage bilingue à l'intérieur des bâtiments. Cette signalétique donne de plus un caractère et une identité aux communes qui l'appliquent, le cas le plus marquant étant celui du bourg de Spézet.

3- LES LIEUX REMARQUABLES ET HISTORIQUES

La signalisation et le fléchage des lieux remarquables et/ou à caractère historique ont une valeur tant pédagogique que touristique et permet aux habitants de se réapproprier leur passé commun. Exemple : la ville de Quimper. Le fléchage, même temporaire, d'expositions sans exclusivité par rapport au sujet traité, peut donner à la langue bretonne une place dans la vie de la cité.

4- LE RÉTABLISSEMENT ET LA PRESERVATION DE LA TOPONYMIE ORIGINELLE

Les communes, rurales en particulier, possèdent une toponymie très riche qui est bien souvent ignorée. Il est donc important de la mettre valeur en la sauvegardant et en harmonisant l'orthographe utilisée.

5- LA SIGNALISATION DU MATERIEL MUNICIPAL

Chaque commune utilise du matériel (voitures, fourgons, poubelles...) sur lequel figure le nom de cette dernière ou le nom d'un de ses services. C'est encore un domaine où le bilinguisme peut aisément être mis en place.

6- LES PLAQUES DE RUES

Il est souhaitable d'envisager la pose de plaques de rues en langue bretonne afin de respecter le principe d'harmonisation de l'ensemble de la signalétique communale.

B- OÙ TROUVER L'AIDE TECHNIQUE ?

Le besoin d'une structure capable d'offrir une compétence technique aux élus souhaitant promouvoir la langue bretonne a amené le Conseil Régional de Bretagne à créer l'Office de la Langue Bretonne.

Né en mai 1999, cet organisme connaît une croissance rapide qui rend bien compte de l'importance des attentes en la matière. Fin 2005, l'Office employait 20 salariés; il est présent à Carhaix, Rennes, Nantes et Ploemeur. L'Office a une mission de service public sur l'ensemble de la Bretagne. En ce sens, tout élu peut trouver réponse à ses questions en s'adressant à l'un des 5 services de l'Office (Patrimoine Linguistique, Terminologie, Traduction, Observatoire de la Langue Bretonne et Agence de Développement).

Le service du Patrimoine Linguistique, de part son travail de collectage, a mis en place une base de données toponymiques. Il peut réaliser une étude complète ou partielle des noms de lieux d'une commune à la demande d'une municipalité, à l'image de ce qui s'est fait à Carhaix ou Rostrenen.

Le service de Terminologie (Termbret) s'occupe de la création de termes nouveaux afin que la langue bretonne puisse s'adapter aux évolutions de la vie contemporaine et occuper tous les champs de la vie sociale. Tout élu souhaitant que le breton puisse être visible ou employé dans un service, même très technique, peut s'adresser à Termbret. C'est ainsi que l'Office de la Langue Bretonne a notamment travaillé sur la signalétique du service radiologie de l'hôpital de Cornouaille à Quimper.

Enfin, le service de traduction de l'Office de la Langue Bretonne permettra de répondre à tout besoin ponctuel ou durable en la matière.

L'Office, s'il est un organisme encore jeune, s'appuie en fait sur une expérience déjà riche d'une quinzaine d'années car il est l'héritier du Service de la Langue Bretonne. L'inscription de son financement dans le cadre du contrat de plan Etat-Région est un gage de confiance dans le travail qu'il accomplit en matière de politique linguistique. Les institutions qui le souhaitent peuvent signer un contrat de mission avec l'Office.

C- UN FINANCEMENT PEU ONEREUX POUR UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE AMBITIEUSE

1- LES ACTIONS NE NECESSITANT PAS DE DEPENSES

Certaines actions ne nécessitent pas de dépenses précises. Citons tout ce qui concerne l'utilisation de la langue à l'oral :

1 / Cérémonies officielles

2 / Mariages

3 / Discours...

Dans ce cas, le bilinguisme peut aisément être mis en oeuvre si l'un des élus municipaux maîtrise le breton à l'oral. Il en va de même pour les actions d'incitation à l'attention des commerçants ou du milieu associatif.

Seule la volonté politique conditionne l'application de ces mesures. Ce sont des habitudes à prendre progressivement pour que le bilinguisme devienne un réflexe et s'intègre dans la vie de la cité.

2- UN PROJET GLOBAL D'AMENAGEMENT LINGUISTIQUE

Plus largement, nous vous proposons d'inscrire ces actions en faveur du bilinguisme dans la vie publique, dans un projet global, cohérent, planifié et budgétisé, dont la mise en oeuvre s'effectuera sur le moyen terme.

En signant une contrat de mission pluriannuel avec l'Office de la Langue Bretonne portant sur des travaux de traduction, de conseil, d'audit ou de formation, vous deviendrez commune / ville partenaire de l'Office. Cette convention vous fera bénéficier d'un service de traduction, pour un coût forfaitaire, pendant toute la durée de celle-ci.

Le Conseil Régional de Bretagne propose une aide financière aux communes optant pour la mise en oeuvre du bilinguisme dans la vie publique. Pour bénéficier de ces aides, il faut présenter un dossier décrivant votre projet d'aménagement linguistique, en planifiant et budgétisant l'ensemble des actions. Citons l'exemple de la ville de Pontivy dont la pose de panneaux bilingues a été soutenue à hauteur de 50% du coût par le Conseil Régional. L'élaboration de ce programme d'aménagement permet de répartir les investissements sur plusieurs années et ainsi d'en réduire le surcoût pour la collectivité.

En ce qui concerne la signalisation bilingue sur les routes départementales traversant votre commune, la gestion de ce réseau dépend du Conseil Général. Il vous appartient donc, au titre de maire, d'en faire la demande auprès des services de ce dernier.

D- D'AUTRES ACTIONS PLUS APPROFONDIES POUR UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE PLUS LARGE

Nous vous avons proposé dans le point II-1 un minimum d'actions simples à entreprendre dans le cadre d'une politique linguistique efficace. Cependant, la présence de la langue bretonne peut aussi s'étendre à d'autres domaines de la vie de votre commune, de votre ville. Ces pratiques sont souvent très simples à mettre en oeuvre et peu onéreuses. Voici donc quelques propositions non exhaustives :

1- AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

A) Présence systématique de la langue bretonne dans le bulletin municipal sous forme d'article(s), ou bulletin bilingue.

B) Développer le bilinguisme dans les documents officiels (en-tête de correspondance, blasons, conventions, puis correspondance standard...).

C) Favoriser la présence du personnel municipal bilingue dans les services ou équipements d'accueil et signaler au public la capacité de celui-ci à dialoguer en breton.

D) Favoriser le bilinguisme dans les actes publics, à l'oral (discours, cérémonies de mariage, cérémonies officielles...).

E) Proposer l'apprentissage du breton au personnel municipal, dans le cadre de la formation continue. Encourager le personnel municipal à suivre cette formation. Les élus peuvent aussi être intéressés à apprendre ou à mieux maîtriser la langue.

2- DANS LA VIE DE LA COMMUNE

A) Favoriser l'implantation d'écoles ou de classes bilingues ou élargir l'offre si elle est déjà présente :
- écoles publiques Diwan (pédagogie immersive)
- classes publiques et privées (pédagogie paritaire)

B) Encourager l'ensemble des commerçants à développer le bilinguisme, en particulier pour ce qui concerne les activités en contact avec le public, à l'écrit (enseignes, publicité, cartes de visite...) comme à l'oral.

C) Encourager l'ensemble du milieu associatif à développer le bilinguisme.

D) Equiper les centres de documentation des écoles, les bibliothèques, d'un fonds de livres, en breton comme en français, sur la culture bretonne, l'histoire, la littérature, la langue....

E) Mettre en place un bilinguisme systématique pour toutes les activités en relation avec la jeunesse, création de crèches bilingues, sensibiliser les clubs sportifs à la problématique de la langue bretonne, etc...